



COOPÉRER AUTREMENT EN ACTEURS DE CHANGEMENT 2022 SÉMINAIRE INTERNATIONAL

17 rue de Châteaudun
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr



Les partenaires, les membres et l'équipe du CFSI lors du séminaire international de 2022.

DES ODD AUX TERRITOIRES : COOPÉRONS AUTREMENT !

14 décembre 2022 à l'Agence Française de Développement

Autrice : Agnès Belaïd

avec le soutien :



Remerciements au comité de préparation du séminaire :

Olivier Le Masson, Grdr ; Hannah Olivetti, Fonda ; Damien Thibault, Gret et Alain Vaujany, Cités Unies France.

Photos : Amandine Riou

Mise en page : Minh Maudoux

Imprimeur : Groupe Print Alliance

Avec le soutien de :



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
François-Justin Brivot - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.....	5
Valérie Huguenin - Division des partenariats avec les OSC - Agence Française de Développement	6
Anne-Françoise Taisne, déléguée générale du CFSI	8
PROGRAMME DE LA JOURNÉE.....	10
TABLES RONDES ET PLENIERES.....	12
Élargir les partenariats : comment essayer et mobiliser pour renouveler les pratiques ?	12
Pratiques issues du CAAC : parole à deux binômes de partenaires internationaux et français	16
Repenser les rapports de pouvoir pour des relations partenariales équilibrées	21
Les solidarités face aux défis de demain	26
INTERVENTION D'UN GRAND TEMOIN.....	33
CONCLUSION.....	36
MICRO-ATELIERS : LES DEMARCHES PLURI-ACTEURS VECTRICES D'ECOSYSTEMES DE SOLIDARITES LOCALES	38
LISTE DES ACRONYMES	45

INTRODUCTION



Anne Françoise Taisne, Valérie Huguenin et François-Justin Brivot

François-Justin Brivot - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Il est important de pouvoir se retrouver en présentiel après la pandémie. Hier, le comité ONG pour l'appui aux organisations de la société civile s'est réuni et a adopté et validé la troisième phase du programme Coopérer autrement en acteurs de changement. Cette troisième phase est porteuse d'améliorations substantielles en termes d'ouvertures, d'innovations et plus particulièrement, dans le cadre de la localisation de l'aide, d'ouverture partenariale. Ce sont des ambitions fortes que nous maintenons ensemble.

En cette fin d'année, le calendrier, pour le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, est par ailleurs marqué par deux échéances importantes. En premier lieu, la publication début 2023, de notre dossier stratégique pour la société civile qui a été collectivement préparé. Il vise à structurer notre action pour les années à venir. Elle est articulée autour de plusieurs axes. Celui de la localisation que nous évoquions précédemment et qui vise à accompagner au mieux les acteurs locaux dans leurs projets. Il est complété par un segment dédié à l'amélioration et à la préservation, de façon globale, d'un environnement favorable aux actions de la société civile ainsi que le développement de la présence des OSC françaises sur la scène internationale. Enfin, dans une logique partenariale, le maintien des dialogues et des interactions à tous niveaux entre la société civile et les pouvoirs publics demeure intégré à notre stratégie. Nous y prêtons particulièrement attention et y travaillons au quotidien.

Ces axes sont complétés par le suivi des outils financiers qui existent pour développer des dispositifs complémentaires offrant un vrai parcours de financements aux OSC. Cette démarche se situera, dans les prochaines années, au cœur de notre stratégie.

Début 2023, un évènement de restitution de ce dossier sera organisé. Dans une optique de partage, vous y serez conviés. Le premier trimestre 2023 sera également marqué par l'organisation du prochain Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) qui fixera le cap pour les 4 années à venir soit jusqu'en 2027, de la politique de développement. Il s'appuiera sur le CICID de 2018 et sur la loi de Programmation de 2021 pour le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales. La réunion du Comité sera un évènement charnière de ce début d'année 2023.

La priorité de notre Délégation au MEAE est liée à l'augmentation significative de l'Aide Publique au Développement (APD) transitant par les OSC qui était, pour la France, de 7 % en 2022. Nous visons de nouveau son doublement, notamment pour rattraper nos partenaires allemands et plus globalement, nos partenaires de l'Union européenne qui allouent environ 11 % de leur APD aux OSC. L'objectif est de rattraper et de maintenir cette ambition. Dans le contexte actuel, la France est l'un des rares pays à s'engager sur cette voie alors même que les Allemands, les Britanniques ou mêmes les Suédois ont procédé à des coupes budgétaires.

Ce sont des thématiques très larges et je suis certain que nous aurons l'occasion, aujourd'hui, de les aborder sous un angle plus pratique et concret avec l'ensemble de vos contributions qui nous concernent tous et seront l'objet des discussions du jour.

Je suis ravi de pouvoir participer à cet évènement, je vous en remercie et notre Déléguée Anne-Charlotte Dommartin, nous rejoindra en fin de matinée.

Valérie Huguenin - Division des partenariats avec les OSC - Agence Française de Développement

Je suis ravie de vous accueillir dans les locaux de l'AFD comme il y a 4 ans. Merci aux partenaires qui sont venus de loin, je les salue car il est très important que vous puissiez témoigner et parler de vos projets et de vos partenariats. Comme François-Justin Brivot l'a indiqué, la troisième phase du Programme a été validée hier par le Comité ONG et vous allez pouvoir poursuivre cette belle aventure.

J'avais découvert ce programme en 2016 lors du précédent séminaire international qui m'avait marqué sur plusieurs points. En particulier, sur des notions qui étaient alors peu abordées et que vous aviez bien incarné à travers les témoignages et les débats, notamment sur les questions de territoire(s) à territoire(s) comme l'illustraient certains exemples emblématiques, tel le Projet du Secours Populaire au Salvador. Ces questions de Territoire(s) à Territoire(s), ces questions de réciprocité, d'enjeux partagés, de nouvelles façons de mener des partenariats m'avaient particulièrement intéressée et inspirée et nous avons, dans le cadre de notre Cadre d'Intervention Transversal, repris ces sujets et mis en place un groupe de travail.

Il est vrai que nous ne sommes pas allés au bout de la réflexion car nous travaillons souvent en silo et nous n'avons pas encore réussi à les casser. Cependant, ils retiennent toujours notre attention, de même que la promotion des démarches pluri acteurs que nous avons testées dans le cadre d'autres programmes tels les PCPA. Ce n'est pas si simple à financer, notamment à cause de ces fameux silos, de ces dispositifs financiers qui ont leurs propres logiques et contraintes.

Ce programme et vos travaux nous inspirent car vous avez toujours été très en avance sur ces sujets. Je vous remercie de cela car ce ne sont pas des problématiques que l'on feint d'écouter et que l'on met de côté. Ce sont des sujets que nous travaillons de façon continue à l'image du partenariat, des nouvelles formes de partenariats.

Depuis des années, ces thématiques font l'objet d'échanges avec vos organisations et avec Coordination SUD. J'ai pu constater combien vos formes de partenariats avaient évolué depuis 20 ans. J'ai pu apprécier combien vos façons de travailler avec vos partenaires ont changé, évolué, progressé ainsi que tous les questionnements relatifs à de meilleurs équilibres des pouvoirs, de nouvelles façons de concevoir des projets, de les mettre en œuvre, de les suivre et de les évaluer. Il en va de même des questions relatives à la localisation de l'aide que vous avez également abordées. Ce sont des sujets dont nous nous sommes saisis, notamment dans le cadre de la loi de programmation de 2021 qui intègre l'ouverture du dispositif d'appui aux initiatives OSC à des organisations partenaires d'autres pays.

Cette année, nous avons ainsi ouvert notre Appel à Manifestation d'Intention de projets (AMI) aux associations des pays partenaires et nous avons reçu 42 intentions de projets. Nous en avons retenu 34 et nous commençons à recevoir les documents de Projets. Nous avons hâte d'avoir ce lien direct avec les associations des pays partenaires qui sont, pour la plupart, en contact avec leurs partenaires français qui restent mobilisés dans ces projets. Ce basculement est très intéressant et nous y accorderons beaucoup d'importance.

En termes d'actualité, nous préparons notre nouvel AMI de 2023 qui continuera à être ouvert aux partenaires d'autres pays. Il devrait être publié mi-mars 2023. Nous nous inscrivons effectivement dans une trajectoire financière plutôt très positive. Nous souhaitons également faire évoluer les instruments. Cette trajectoire positive nous permet de nous projeter sur l'AMI et sur l'année 2024 et au-delà, ce qui est plutôt confortable. Les dialogues se poursuivent avec Coordination SUD sur la réforme de certains instruments car nous voudrions faciliter leur accès aux OSC. Nous travaillons tout autant sur la localisation de l'aide et sur le rôle des associations françaises dans cette ouverture car il ne s'agit pas d'opposer les associations françaises et les associations des pays partenaires. Il nous appartient de travailler sur ces notions de partenariat et d'observer la façon dont on les fait vivre et évoluer pour mieux nous adapter à leurs différentes formes. Il n'existe pas une seule forme de partenariat, elles sont nombreuses et multiformes. Elles varient selon les sujets, les pays ou bien encore, de l'historique de vos relations partenariales.

Ces problématiques sont au cœur de nos réflexions. La préparation de l'AMI est notre sujet de début d'année et nous nous projetons au-delà car nous devons renouveler notre cadre d'Intervention Transversal que nous appelons « Stratégie AFD/OSC ». Il vient à échéance en 2023. Nous devons nous projeter sur les prochaines années et nous aurons donc besoin de vos idées, de vos témoignages, de vos innovations, ou encore des enseignements issus de vos pratiques. Nous avons besoin de les comprendre, de les décrypter et vos démarches de capitalisation seront très importantes pour nous. Le programme CAAC aura beaucoup à partager sur tous ces sujets.

Je vous souhaite de bons travaux. Je resterai avec vous pour vous écouter car je sais que c'est surtout en vous écoutant que l'on apprend et non pas en faisant de grands discours. Merci à vous et bons travaux pour aujourd'hui et pour la suite.

Anne-Françoise Taisne, déléguée générale du CFSI

Un grand merci à tous et toutes. Merci au MEAE qui a fortement appuyé la venue des partenaires internationaux et à l'AFD d'accueillir le séminaire final de cette deuxième phase du programme Coopérer autrement en acteurs de changement.

Cette journée est un temps fort du programme du CFSI « Coopérer autrement en acteurs de changement » (CAAC) cofinancé par l'Agence Française de Développement et les donateurs de notre association.

Le programme CAAC est un programme de structuration du milieu associatif qui s'adresse aux membres du CFSI, à leurs partenaires en France, à l'international et plus globalement aux organisations engagées dans les solidarités locales, nationales et internationales.

Il vise à favoriser des coopérations de territoire à territoire sur des enjeux partagés. Depuis 2019, 9 coopérations associant 14 membres du CFSI, leurs partenaires en France et des partenaires internationaux ont été soutenues. Ces coopérations s'inscrivent dans la réalisation des ODD. Elles répondent à des enjeux partagés liés à l'insertion citoyenne et économique des femmes et des jeunes. Elles contribuent au développement économique des territoires, favorisent la prise en compte des enjeux climatiques et l'accès à la protection sociale des femmes.

Coopérer de territoire à territoire, c'est agir en pluri-acteurs et démultiplier les solidarités. Les solidarités Sud-Sud à l'image des Maisons Familiales Rurales du Togo et du Bénin qui apportent leur savoir à celles en construction en Guinée. Les solidarités Sud-Nord comme l'illustre la démarche d'insertion et de formation professionnelle des jeunes en Casamance qui renforce les initiatives des acteurs impliqués sur cette thématique en Savoie. Mais aussi les solidarités Nord-Nord et Nord-Sud tel que l'image le projet d'insertion socio-citoyenne de personnes précaires par l'agriculture biologique au Salvador et à Montauban qui est démultiplié dans d'autres communautés au Salvador et dans d'autres fédérations départementales du SPF.

Coopérer de territoire à territoire c'est également contribuer à sortir du repli sur soi par l'ouverture à d'autres expériences. Faire vivre la solidarité internationale et diffuser les approches du CAAC dans les régions en France constituent également un enjeu fort. C'est pourquoi 7 animations décentralisées menées par 9 membres du CFSI ont été développées dans les Pays de la Loire, dans les Hauts-de-France, en Normandie, en Nouvelle-Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat, pour quatre d'entre elles, avec des RRMA, des acteurs de l'ESS pour deux démarches d'animations décentralisées mais aussi, par des organisations syndicales ou de solidarité avec les réfugiés pour deux autres animations.

Relier les enjeux économiques et sociaux en s'alliant avec une diversité d'acteurs pour développer une économie plus sociale et plus solidaire est également au cœur des objectifs de ces démarches et projets et enrichit les initiatives des diasporas avec les acteurs de l'ESS comme l'image le projet développé dans les Hauts-de-France.

Ceci permet de faire évoluer les postures de coopération en passant d'une posture d'aide à une posture partenariale plus équilibrée et de dépasser le postulat qui résume la solidarité internationale à des transferts financiers et de compétences du Nord vers le Sud. Dépasser ce postulat, c'est parler de coopération et surtout de réciprocité comme vous l'entendrez lors de la première table ronde avec Charlotte Boisteau chargée, avec Stéphane Boulc'h, de la démarche de capitalisation de la seconde phase du programme CAAC.

Nous vous proposons aujourd'hui de partager nos résultats et nos questionnements. Ce séminaire a été préparé par le comité d'orientation stratégique du programme rejoint par des

personnes ressources : Olivier Le Masson, Damien Thibault, Alain Vaujany et Hannah Olivetti de la Fonda.

Ce séminaire va permettre de débattre de la façon dont s'élargissent les partenariats et de leurs effets sur le renouvellement des pratiques partenariales mais aussi, de la manière de repenser les rapports de pouvoir pour mieux équilibrer les relations partenariales, ce qui nous amènera, *de facto*, à nous questionner sur la manière d'agir en solidarité face aux défis de demain.

Le cadre d'échanges et de débats que nous vous proposons aujourd'hui revêt différentes formes : des tables rondes en plénière, des ateliers et des échanges informels. Les ateliers vous permettront de découvrir les initiatives d'Agrisud International et d'Ifaid, de Batik International, d'Essor, de Guinée 44, de l'UNMFREO, d'Univers-Sel, d'Action Education et de la Fonda.

Pour clore ce séminaire, nous aurons le plaisir d'entendre Elisabeth Barbier, ambassadrice à la retraite, membre du Comité des solidarités internationales de la Fondation de France qui interviendra en tant que grand témoin.

Je vous souhaite à tous et toutes une excellente journée.

Un grand merci à tous et toutes. Merci au MEAE qui a fortement appuyé la venue des partenaires internationaux et à l'AFD d'accueillir le séminaire final de cette deuxième phase du programme Coopérer autrement en acteurs de changement.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

HORAIRE	Format	Animation
9 h 30	<p>Mot d'accueil</p> <p>François-Justin Brivot, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</p> <p>Valérie Huguenin, Agence Française de Développement</p> <p>Anne-Françoise Taisne, déléguée générale du CFSI</p>	
9 h 45	<p>TABLE RONDE</p> <p>Élargir les partenariats : comment essayer et mobiliser pour renouveler les pratiques ?</p> <p>Capitalisation : quels enseignements pour quelles perspectives ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charlotte Boisteau, consultante chargée de la capitalisation du programme <p>Pratiques issues du CAAC : parole à deux binômes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moctar Ndour, Kasofor (Sénégal) et Magnolia Houlbreque, Pays de Savoie solidaires - Benjamin Galapia Alvero, Sentro (Philippines) et Sylvain Goldstein, CGT 	<p>Sarahi Gutierrez, directrice de Batik International</p>
11 h 45	<p>Repenser les rapports de pouvoirs pour des relations partenariales équilibrées</p> <p>Amadou Dione, Président de Concept (Sénégal)</p> <p>Adama Nguirane, Responsable programme Conseil National de Développement de la Nutrition (Sénégal)</p> <p>Guillaume Babin, directeur d'Univers-Sel</p>	<p>Virginie Bineau, directrice de Guinée 44</p>
14 h 00	<p>MICRO ATELIERS</p> <p>Les démarches pluri-acteurs vectrices d'écosystèmes de solidarités locales</p> <p>Expériences en France, en Guinée, à Madagascar, au Sénégal et au Tchad</p>	<p>Avec Agrisud International et Ifaid, Batik International, Essor, Action Education et le F3e, la Fonda, Guinée 44 et l'UNMFREO et Univers-Sel.</p>
15 h 30	<p>TABLE RONDE</p> <p>Les solidarités face aux défis de demain</p> <p>Nizar Yaiche, directeur adjoint Lianes Coopération</p> <p>Valérie Dumontet, présidente de la commission ODD de CUF et vice-présidente du département de l'Aude représentée par Djamel Sandid</p> <p>Timothée Duverger, maître de conférences associé à l'IEP de Bordeaux, spécialiste de l'ESS</p> <p>Kasandra Alvarado, Canasta campesina (Salvador) et Olga Alvarez, Secours populaire français</p>	<p>Damien Thibault, directeur général adjoint du Gret</p>

16 h 45	Intervention d'un grand témoin Elisabeth Barbier, ambassadrice à la retraite, membre du Comité des solidarités internationales de la Fondation de France	Alain Vaujany, Cités Unies France
17H15	Conclusion Yves Le Bars, président du CFSI	

TABLES RONDES ET PLENIERES

Élargir les partenariats : comment essayer et mobiliser pour renouveler les pratiques ?

Capitalisation : quels enseignements pour quelles perspectives ?



Charlotte Boisteau

Restitution des enseignements issus de la démarche de capitalisation par Charlotte Boisteau – Consultante indépendante

Choix a été fait, dans le cadre du programme CAAC, d’inscrire la démarche de capitalisation au fil de l’eau pour renforcer l’apprentissage opérationnel et la production de savoirs conjoints mais aussi, pour plaider en faveur d’une approche partenariale équilibrée et ainsi mieux se départir d’une posture d’aide.

Mener cette démarche au fil de l’eau a amélioré la mise en œuvre du programme et son adaptabilité tout en permettant aux initiatives pilotes de gagner en efficacité et en pertinence. Ceci a facilité l’identification des leçons à tirer des méso-projets tout en renforçant la catalyse qui pouvait s’opérer entre leurs différentes parties prenantes. Enfin, cette démarche a renforcé et dynamisé les compétences individuelles et collectives au sein du CFSI sur les enjeux traités et les aptitudes de chacun à tirer profit de dispositifs collectifs comme le CAAC.

Les axes de capitalisation étaient plus particulièrement centrés sur les effets miroirs et les incidences au Nord des approches de territoires à territoires, notamment sur le positionnement stratégique et politique du partenaire Nord, sur les dynamiques institutionnelles et partenariales locales qui se jouent dans nos territoires et sur les changements qu’une relation de réciprocité peut provoquer au Nord.

Ce processus de capitalisation mené de janvier 2020 à février 2022 a été marqué par cinq étapes : une enquête à distance, des entretiens individuels et des ateliers en ligne qui ont

réunis 25 participants. Ils ont permis à ces derniers de s'affirmer en tant qu'acteurs de développement au Nord tout en renforçant la prise de conscience des conséquences d'un travail en réciprocité pour, *in fine*, favoriser l'intégration de cette réciprocité dans leurs stratégies et logiques d'intervention.



Ces trois premières étapes ont été suivies d'un accompagnement à l'élaboration des témoignages et enfin, d'une restitution des principaux enseignements issus de ce processus.

Il apparaît ainsi qu'une relation partenariale équilibrée dépend d'un certain nombre de prérequis. Dès lors que l'on envisage un partenariat, se questionner sur son intérêt et son sens est incontournable :

Pourquoi envisage-t-on de développer une action ensemble ? Qu'est-ce qui caractérise notre partenaire et que peut-on s'apporter mutuellement ? Quels types de réponses pouvons-nous collectivement formuler aux enjeux de développement ?

Coopérer autrement permet de contrebalancer le réflexe d'assistance, de documenter et de valoriser l'apport du Sud vers le Nord dans les territoires par des actions d'ECSI notamment mais aussi, plus globalement, de renforcer les compétences des acteurs du Nord. Ainsi, des transferts de compétences sont possibles tant pour ce qui relève de l'animation communautaire et/ou sociale que sur des questions environnementales plus globales. Ces démarches permettent d'interroger la réalité française mais aussi, de favoriser des stratégies de plaidoyer car l'intérêt des publics et partenaires potentiels du Nord pour la solidarité internationale n'est pas un acquis.

Les OSI doutent de leur légitimité et plus-value, sont peu familières des écosystèmes français, manquent de ressources et bénéficient de trop peu d'espaces de rencontres mais aussi, de (re)connaissances. Pourtant, s'investir comme acteur de développement au Nord permet de se repositionner politiquement au Nord et favorise la libre association d'acteurs du développement pour faire face aux enjeux globaux.

Se repositionner dans cet écosystème territorial permet de se (re)connaître entre acteurs des solidarités nationale et internationale dans les territoires, en s'appuyant sur des objectifs globaux (ODD) bien ancrés localement. Cela favorise également le changement de posture et stimule les synergies locales-internationales au profit de l'animation territoriale. Ceci permet notamment de jouer son rôle dans les réseaux pluri-acteurs locaux (infra ou interterritoriaux) engagés pour le développement durable, légitimise l'intérêt des solidarités dans les territoires,

facilite les transferts de compétences et permet de trouver sa place aux côtés d'autres acteurs pour apporter des solutions concrètes à l'atteinte des ODD.

Cependant, des entraves et contraintes existent. Elles sont notamment liées au contexte politique, institutionnel et financier peu propice à l'innovation. Des approches stratégiques et des méthodes parfois peu adéquates peuvent constituer un frein, à l'image des instruments de financement (y compris celui du CAAC) qui doivent évoluer pour ne pas circonscrire les retours d'actions de solidarité au Nord à de l'ECSI. Une évolution des cadres normatifs est donc nécessaire.

De même que le temps imparti au développement d'une relation interpersonnelle de confiance ne doit pas être sous-estimé. Prendre le temps de faire sens territorialement et de s'insérer à bon escient dans des écosystèmes d'acteurs n'est souvent pas conforme au rythme du projet. Le travail partenarial sur la réciprocité doit nécessairement précéder le projet, voire évoluer en dehors de tout dispositif lié au projet. L'interconnaissance constitue en effet un préalable pour faire émerger des projets de territoires qui supposent une identification des communs et une compréhension du fonctionnement de l'Autre. Pourtant, les projets partent encore trop souvent de l'opportunité financière pour aller vers le partenaire alors même qu'il apparaît plus pertinent de cheminer ensemble vers les financements. La réciprocité apparaissant alors comme une valorisation des différences.

Ceci plaide donc pour l'adoption de cadres plus adéquats et pour plus de cohérence des dispositifs et des politiques publiques. Prendre le temps et sortir le parcours partenarial du cadre du projet et rechercher la réciprocité s'avère nécessaire, de même que de considérer le renforcement des capacités et la construction partenariale comme des finalités stratégiques. Cultiver et tirer profit de l'inter(re)connaissance en l'inscrivant dans les logiques d'intervention et intégrer les crises systémiques dans la conception des projets, deviennent des principes incontournables. C'est ce qui garantira la préservation des idéaux partenariaux dont on peut appréhender le degré de réciprocité au travers du baromètre ci-après présenté.

Le baromètre de la réciprocité

CHANGEMENTS VISÉS	Enjeux issus des échanges et analyses	Questions à se poser
Intégrer la réciprocité dans les logiques d'intervention	Structurer la réflexion stratégique en vue d'identifier et planifier la réciprocité.	<ul style="list-style-type: none"> • Quels préalables pour permettre une approche réciproque ? • Les partenaires/territoires partagent-ils la même volonté ?
Développer la réciprocité entre territoires	Conscientiser, analyser les opportunités et les logiques attenantes à la réciprocité, en rendre compte, les capitaliser et les valoriser.	<ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux et diagnostics sont-ils partagés entre partenaires/territoires ? • Des stratégies d'intervention coordonnées ou complémentaires émergent-elles ?
Mise en cohérence de l'approche partenariale à la démarche réciproque	Répondre aux enjeux globaux dans le cadre d'une relation partenariale équilibrée	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports de pouvoirs entre partenaires sont-ils explicites ? • La gouvernance des projets est-elle partagée ?
Mise en cohérence de la démarche réciproque au cadre normatif	Adapter le projet à une approche réciproque	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités partenariales est-il intégré aux logiques d'intervention des projets ? • La place accordée au <i>soft power</i> est-elle explicite dans les logiques d'intervention et leurs dispositifs de suivi évaluation ?

Pour approfondir ces réflexions, vous pouvez vous reporter au document de capitalisation en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cfsi.asso.fr/wp-content/uploads/2022/09/caac2-rapport-final-capit-BAT20220916-basse-def-avec-compression.pdf>

Pratiques issues du CAAC : parole à deux binômes de partenaires internationaux et français



Sylvain Goldstein, Benjamin Galapia Alvaro, Sarahi Gutierrez, Moctar Ndour et Magnolia Houlbreque

Table ronde animée par Sarahi Gutierrez – Batik International

INTERVENANTS

Moctar Ndour, Kasofor (Sénégal) et Magnolia Houlbreque, Pays de Savoie solidaires

Benjamin Galapia Alvero, Sentro (Philippines) et Sylvain Goldstein, CGT

Charlotte Boisteau, consultante chargée de la démarche de capitalisation

Pour Sarahi Gutierrez « *la restitution des principaux enseignements de la démarche de capitalisation nous permet et nous invite à repenser notre posture partenariale et de coopération mais aussi, à interroger l'implication des organisations et notre positionnement organisationnel.* »

Enjeux communs, enjeux partagés quelles dynamiques de coconstruction ?

Sentro et la CGT engagés face à l'urgence climatique et écologique pour une transition socialement juste

La CGT, Sentro et d'autres syndicats entretiennent des liens avec des syndicats de tous les continents. Des habitudes de travail et d'échanges ont été développées à long terme ce qui a permis à ces organisations syndicales d'échanger de leurs problématiques réciproques. Ces relations au long cours, préexistantes aux phases 1 et 2 du programme CAAC, ont permis d'engager une vraie dynamique de coconstruction de projet réunissant la CGT et ses partenaires associatifs et syndicaux du Bangladesh, de Corée, d'Inde, du Japon, et des

Philippines. Ils ont conjointement cerné la thématique de l'urgence climatique et écologique et coconstruit ce projet dédié à répondre à ces enjeux communs.

La CGT et Sentro s'engagent ensemble pour contrer les conséquences des dégâts du changement climatique sur la démocratie. Leur démarche vise à mobiliser les travailleurs pour qu'ils soient acteurs de la lutte contre le changement climatique et qu'ils n'en soient pas uniquement les victimes.

Bien conscient de ces enjeux, Benjamin Galapia Alvero rapporte ainsi que la mobilisation des citoyens et des travailleurs philippins face à l'urgence climatique demeure difficile et doit être une priorité. La nécessité de convaincre apparaît comme une véritable urgence car le changement des comportements individuels est incontournable pour préserver notre planète. Dans la foulée du CAAC 1, le projet a pu être lancé et des dynamiques impulsées sur le changement climatique dans les pays et dans les entreprises de différents pays. Toutefois, Sylvain Goldstein de la CGT relève que les niveaux d'engagements sur cette thématique sont assez diversifiés y compris au sein de la CGT.

La CGT est une organisation syndicale qui regroupe 33 branches professionnelles. Parmi elles, certaines ont saisi la nécessité d'intégrer le changement climatique et l'importance de sa prise en compte dans le monde du travail mais d'autres ne se sont pas encore approprié l'idée que les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique ne sont pas néfastes pour les travailleurs et qu'au contraire, cela peut être très positif si l'on sait s'en saisir. Ainsi aux Philippines, en France et dans d'autres pays, les résistances sont les mêmes.

Pourtant, l'impact du changement climatique aux Philippines, dans cette démocratie fragile, victime d'une vingtaine de typhons par an et marquée par de fortes inégalités sociales et économiques, est important et visible au quotidien. C'est pourquoi Benjamin Galapia Alvero de Sentro souligne l'urgence et l'importance d'une sensibilisation responsable des travailleurs et des citoyens en veillant à préserver les emplois et à renforcer les droits des travailleurs qui sont très réduits dans ce pays. Pour Sentro et ses partenaires, en matière de justice climatique, la réponse ne peut être que globale et les travailleurs doivent apporter des réponses concertées et unifiées à cette urgence. Les syndicats constituent ainsi l'un des meilleurs points d'appui pour apporter des réponses collectives dans la mesure où l'internationalisme et la solidarité correspondent aux fondements et aux valeurs des syndicats. Comme le rappelle Sylvain Goldstein, la CGT a développé depuis le 19^e siècle, des habitudes de travail avec d'autres syndicats et des échanges à l'international.

Le défi, aujourd'hui, est donc de rassembler, de coconstruire un réseau, de lancer des campagnes, de partager des connaissances pour construire ce mouvement global qui pourrait consolider les différents efforts en matière de développement pour influencer et coconstruire des politiques publiques dédiées à la justice climatique. C'est pourquoi, Sentro et ses partenaires se mobilisent au sein d'une Union syndicale internationale qui rassemble des organisations de tous les continents, d'Afrique du Sud, d'Amérique Latine, d'Asie-Pacifique et d'Europe autour de ces enjeux communs.

Pays de Savoie solidaires et le Département de Bignona : l'insertion professionnelle des jeunes comme enjeu commun

L'association Pays de Savoie solidaires a été créée par le Département de la Savoie il y a plus de 30 ans. Elle anime un partenariat de territoire à territoire liant la Savoie à Bignona qui comporte aujourd'hui plusieurs thématiques identifiées comme des enjeux partagés par les deux Départements. L'insertion économique des jeunes en fait notamment partie.

Le partenariat entre la Savoie et Bignona était donc préexistant à l'initiative pilote. Initialement, il liait le Département de la Savoie à la Commune de Bignona. En 2015, Bignona est devenu un Département : le partenariat a ainsi muté vers un partenariat de Département

à Département. L'équilibre des relations, l'identification d'enjeux communs et la coconstruction de stratégies d'intervention partagées sont restés parmi les fondamentaux de cette coopération. Celle-ci est animée à Bignona par Kassofof, cabinet d'expertise qui représente Pays de Savoie solidaires sur place et qui coordonne l'action des acteurs locaux.

Le dialogue entre les deux Départements a rapidement permis de positionner l'insertion professionnelle des jeunes comme un enjeu commun. A Bignona, la coconstruction de l'initiative pilote a été précédée d'un diagnostic pour identifier, dans le Département, les différents acteurs mobilisés et mobilisables sur le champ de l'insertion professionnelle des jeunes. Ce diagnostic se situait dans la continuité d'actions centrées sur la jeunesse et l'insertion sociale menées antérieurement.

La colonne vertébrale du projet dédié à l'insertion professionnelle des jeunes reposait quant à lui sur la création d'un cadre de concertation et d'échanges pluri acteurs. En effet, cette initiative partait du constat que l'insertion professionnelle des jeunes concerne l'ensemble des acteurs d'un territoire et que son efficience repose sur des synergies collectives plutôt que sur des actions individuelles. Des groupes de travail thématiques ont alors été constitués tout au long du projet, donnant corps à la nécessité d'agir collectivement.

Le diagnostic initial a donc mis en relief le potentiel d'une jeunesse engagée qui a soif d'agir, mais qui méconnaît globalement les opportunités de formation et d'emploi qui s'offrent à elle. A partir de ce constat, des axes de travail liés à l'information, la sensibilisation, la formation, les offres de stages - tout en pensant à l'aboutissement et donc à l'emploi - ont alors été développés. Compte tenu du peu d'opportunités d'emplois salariés à Bignona, l'auto-emploi, enjeu central des politiques publiques sénégalaises, a été encouragé. Pays de Savoie solidaires a ainsi travaillé en étroite collaboration avec les structures de formation et a accompagné plusieurs parcours de jeunes, devenus des « ambassadeurs » inspirants pour d'autres jeunes. C'est donc un long parcours collectif qui a rassemblé des formateurs, des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités locales au service de l'insertion professionnelle des jeunes.

La seconde étape de ce diagnostic prévoyait l'accueil d'une délégation de Bignona en Savoie. Cette dernière, composée de l'animateur économique du Département de Bignona, du directeur d'un lycée agricole et de la directrice d'un Centre de Formation Professionnelle, a rencontré les principaux acteurs savoyards de l'insertion. Ce complément de diagnostic a permis d'identifier plus finement les acteurs concernés, d'apprécier leurs relations et de dégager des synergies ou redondances potentielles. Cette phase de diagnostic a donc contribué à l'identification d'enjeux communs et/ou propres à chaque territoire. Elle a également permis de se faire connaître des acteurs locaux, de les informer de la démarche engagée et de sonder leur intérêt pour celle-ci. Ce fut, *de facto*, un véritable travail de prospection.

En réciprocité, la méthode utilisée à Bignona a été appliquée en Savoie. Cette « démarche diagnostic » a mis en relief l'intérêt des partenaires de travailler ensemble sur le parcours « professionnalisant » d'un jeune allant de l'orientation à l'insertion, en tant qu'autoentrepreneur ou salarié. Elle a également permis d'identifier les étapes de ce parcours afin que chaque entité assume son rôle en complémentarité ici et là-bas. En Savoie, les enjeux sont assez différents : bien que le chômage des jeunes soit moins important qu'à Bignona, une évaluation de la politique jeunesse menée par le Département a mis en lumière le fait que l'insertion professionnelle constituait la première préoccupation des jeunes de Savoie. Les politiques publiques se doivent donc de répondre à cette préoccupation. C'est de cette façon que les enjeux communs et la démarche ont été identifiés dans l'optique d'apporter un bénéfice réciproque aux deux territoires.

Cette phase de diagnostic passée, les partenaires ont été rattrapés par la pandémie de Covid-19 qui a constitué une limite aux échanges en présentiel. Ils se sont alors adaptés à la situation. Pour pallier les déficits d'informations que le diagnostic avait mis en relief, un catalogue des formations existantes dans le Département de Bignona a été élaboré et des journées portes-ouvertes virtuelles organisées. Elles offraient l'opportunité à différents établissements de présenter leurs offres de formations. En parallèle, un dialogue s'est noué avec les 19 communes du Département de Bignona pour installer des « jeunes relais » chargés de donner des informations de base à leurs pairs (à l'exemple de noms ou de coordonnées de personnes contacts au sein des centres de formation professionnelle). Aujourd'hui, le catalogue de formation est accessible dans les 19 communes du Département.

De même qu'en Savoie, il a aussi fallu transformer les contraintes liées à l'émergence de la pandémie en opportunités. A Bignona, il était possible d'agir, d'identifier et de s'appuyer sur les compétences du territoire. A l'issue de ces expériences menées au Sénégal, ces pratiques et ces expériences ont été partagées en Savoie avec plusieurs professionnels de l'insertion. Enfin, une délégation savoyarde s'est rendue à Bignona pour assister au Forum Départemental de l'Insertion alors même que ce type de Forum n'existe pas en Savoie. Comme l'indique Magnolia Houlbreque : *« Il s'agissait alors de les faire réagir sur les singularités et les convergences existantes entre les deux territoires : existe-t-il un catalogue de la formation professionnelle en Savoie ? Les jeunes sortant de Centre de Formation d'Apprentis sont-ils accompagnés vers l'entrepreneuriat une fois diplômés ? »*

Ces échanges ont ainsi permis aux acteurs savoyards de l'insertion de questionner leurs propres façons de faire et d'estimer s'il était possible de s'inspirer de l'expérience bignonoise.

Quelques effets concrets

A Bignona et en Savoie

La réciprocité avait été posée d'emblée comme un objectif du projet pour les deux territoires. Cette initiative pilote a eu beaucoup d'effets en Savoie. Elle a facilité la mise en lien entre des acteurs de l'insertion qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble et qui ne disposaient pas d'espaces de dialogue communs. Elle leur a également permis de bénéficier d'un regard extérieur sur leurs pratiques - certes différentes mais qui participent à la même mission d'insertion - et a généré des mises en liens concrètes. Ainsi, l'Education nationale et les missions locales ne travaillaient pas ou peu ensemble car leurs missions visent un public différent : les Centres d'Information et d'Orientation s'adressent plutôt à des jeunes scolarisés et les missions locales à des jeunes déscolarisés. Ils ont alors convenu d'intervenir dans leurs structures respectives pour mieux appréhender leurs complémentarités dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Ce projet a donc créé du lien avec les professionnels de Bignona mais également entre acteurs savoyards de l'insertion des jeunes.

Un document de capitalisation a été réalisé par Pays de Savoie Solidaires et est accessible en cliquant sur le lien suivant :

https://paysdesavoiesolidaires.org/wp-content/uploads/2023/02/Document-de-capitalisation-Pays-de-savoie-solidaires_VF.pdf

En Asie, en Europe et ailleurs

SENTRO a mené, avec le soutien de la CGT, de nombreuses campagnes de sensibilisation et d'activités. Ces échanges ont permis de rayonner plus largement auprès des pêcheurs, des

agriculteurs et pas uniquement auprès des travailleurs urbains, de construire et d'ajuster des campagnes de sensibilisation à différents publics mais aussi, d'interpeller les politiques.

C'est pour servir cet objectif, comme le souligne la CGT, que les partenaires engagés dans cette initiative pilote ont organisé un forum syndical international en visio-conférence qui a réuni 9 000 participants représentant 50 pays.

La CGT a lancé une opération intitulée « *Plus jamais ça* » avec des organisations françaises. Les débuts de cette opération se sont appuyés et ont été nourris par l'action menée dans le cadre du CAAC 2. En effet, cette initiative commune a renforcé les liens de solidarité entre les différentes populations dans les différents pays, les liens entre travailleurs sur des sujets liés à la sécurité au travail, à la qualité de vie ou à la santé.

Repenser les rapports de pouvoir pour des relations partenariales équilibrées



Virginie Bineau, Adama Nguirane, Guillaume Babin et Amadou Dione

Table ronde animée par Virginie Bineau - Guinée 44

INTERVENANTS

Amadou Dione, Président de Concept (Sénégal)

Adama Nguirane, Responsable programme Conseil National de Développement de la Nutrition – CNDN (Sénégal)

Guillaume Babin, directeur d'Univers-Sel

Univers-Sel, Concept, la Coopérative des producteurs de sel de Guérande et le CNDN : quelles alliances au service de quels enjeux ?

Au Sénégal 30,9% des femmes enceintes et 28,3% des femmes en âge de procréer souffrent de carences en iode. Cette problématique a donné naissance à cette initiative pilote. Les troubles dus à la carence en iode (TDCI) sont lourds de conséquences : des fausses couches, des retards dans le développement intellectuel de l'enfant mais aussi, l'apparition de goitres. Le moyen le plus efficace pour combattre cette carence, reste la consommation de sel adéquatement iodé, dans un contexte marqué par la rareté de ressources alimentaires riches en iode telles que les produits de la mer. Or, pour des raisons économiques, ils ne sont pas accessibles à tous. Par conséquent, le sel iodé constitue le seul apport en mesure de permettre aux populations d'accéder à ce micronutriment essentiel que constitue l'iode. D'où le lien entre un organisme qui s'occupe des questions de nutrition et une association comme Univers-Sel.

De manière générale au Sénégal, la population consomme un sel artisanal beaucoup plus accessible sur le marché. Cependant, ce sel n'est pas ou mal iodé alors même que le sel doit

légalement présenter un certain taux d'iode. Ceci positionne la filière artisanale du sel en difficulté face à la montée en puissance du sel industriel.

Cette initiative répondait donc à une double problématique de santé publique et d'économie qui a rassemblé des partenaires aux compétences complémentaires : une organisation spécialisée en santé nutrition, une autre spécialisée dans le renforcement de compétences, une troisième possédant une expertise relative à la production de sel et enfin une coopérative de producteurs qui apporte ses connaissances en matière d'organisation logistique et de stratégie commerciale. En retour, sa mobilisation lui permet d'expérimenter la naissance d'une filière de commerce équitable du sel sur le marché français.

Comme le souligne Adama Nguirane, responsable programme Iodation Universelle du Sel au Conseil National de Développement de la Nutrition, le Sénégal est le premier pays producteur de sel d'Afrique de l'Ouest. La majorité de la production est industrielle et respecte les normes ainsi que le cadre réglementaire. Le problème d'iodation touche donc la filière de production artisanale de sel. Une dynamique organisationnelle a impulsé des Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) et leur duplication dans les communautés pour installer une gestion collective des unités de transformation du sel produit artisanalement. Cependant, il a été observé, depuis plusieurs années, que les résultats attendus n'étaient pas atteints. En effet, les petits producteurs sont dispersés le long des zones de production, le contrôle qualité réalisé par les structures publiques est donc compliqué à mettre en œuvre. C'est pourquoi un diagnostic a été réalisé et a mis en relief l'importance de mener une étude sur la centralisation de la production. Pour cela, une nouvelle dynamique organisationnelle qui encouragerait la création de coopératives de sel a été impulsée. Au début, peu d'acteurs prenaient cette idée au sérieux. Cependant, des coopératives régionales ont été mises en place dans quatre régions productrices de sel.

Afin de renforcer cette initiative, une rencontre avec le président français de la coopérative de sel de Guérande a permis de donner une assise au projet. Ce dernier a deux objectifs : renforcer les compétences des producteurs de sel et créer des succursales de la coopérative.

Des actions dédiées à la réalisation de cet objectif ont donc été planifiées. Elles intégraient des visites d'échanges pour mieux comprendre le fonctionnement d'une coopérative de sel, en mesurer les avantages, les inconvénients et identifier ce qui pourrait être inspirant pour le modèle sénégalais.

« A l'origine, dans le cadre de la première phase du programme CAAC, la visite d'un projet de production de sel en Guinée avait été organisée et nous avons pu réaliser une étude de base pour monter un projet similaire au Sénégal. Concept s'est associé avec le CNDN et Univers-Sel, ce qui nous a permis de bénéficier d'un appui pour réaliser une étude sur l'organisation des acteurs de la filière artisanale, d'identifier les contraintes existantes relatives à la production, au stockage, au transport, à la commercialisation... Nous avons alors constaté qu'il y avait une superposition d'acteurs avec de nombreux GIE qui dysfonctionnaient et qui ne répondaient pas réellement aux préoccupations et attentes des producteurs. Nous avons donc défini une zone d'intervention, Palmarin, qui est menacée par l'avancée de la mer, où la production se fait à partir de puits et où les femmes productrices étaient particulièrement découragées. Elles avaient en effet engrangé 4 tonnes de stock de sel invendues. Outre ces paramètres, ce site était perturbé par l'arrivée des industriels qui avait eu pour conséquence de faire chuter les prix de vente de 40 000 FCFA la tonne à 10 000 FCFA. »

A l'issue de cette étude, la seconde phase du CAAC a constitué une opportunité. Dans ce cadre, les partenaires ont rencontré et identifié différents acteurs, organisé plusieurs réunions pour prendre bonne mesure des difficultés des acteurs de la zone et apprécier les prérequis nécessaires à la coconstruction d'un tel projet.

Des missions réunissant des élus de la coopérative de Guérande, les techniciens d'Univers-Sel, les services techniques sénégalais et d'autres parties prenantes ont été organisées et ont permis d'échanger lors de séances de travail. Ce projet a ainsi été dessiné dans la continuité d'une autre initiative de la coopérative de Guérande intitulée « *Les paludiers du monde* » (achat de sel à l'international pour le transformer et le revendre à des prix plus intéressants). Il avait été soutenu dans le cadre du CAAC 1. L'opération n'a cependant pas totalement abouti car la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences sur l'écoulement du sel.

Une relation partenariale équilibrée gage de progressions partagées et de changements d'échelles

Le CAAC a autorisé la mise en œuvre d'une mission de préfiguration, de coécriture du projet et le dépôt d'une proposition auprès d'autres partenaires financiers.

Ce projet ambitionnait de répondre aux enjeux exposés précédemment mais ses promoteurs faisaient face à une filière artisanale très éclatée. L'intérêt des producteurs et des productrices à expérimenter quelque chose de différent était donc déterminant. Ceci ne pouvait passer que par une organisation collective. C'est pourquoi plusieurs visites auprès des organisations et des membres ont été planifiées pour sonder leurs intérêts à une mise en commun des processus de production, d'iodation et de commercialisation. Ils ont ainsi repris confiance dans le potentiel de valorisation de leur production et l'espoir a pu renaître. Plusieurs commandes ont alors été passées. Cette expérience a favorisé l'écriture collective de la suite du projet qui est aujourd'hui cofinancée par l'AFD depuis 2022.

Cette première étape a permis à Univers-Sel de coconstruire un projet concret alors même que l'organisation n'avait pas d'expertise particulière en renforcement de compétences transversales, notamment sur les questions de nutrition. Aujourd'hui, la coopérative de paludiers n'est plus un partenaire officiel mais les échanges se poursuivent. Comme le souligne Guillaume Babin, « *ces centres d'expertises très différents favorisent le renforcement interne et l'accompagnement de GIE tout en questionnant les questions de gouvernance. L'équilibre de collaboration est très intéressant. Il reste imparfait mais très nourrissant. Il y a encore du chemin à parcourir, mais il est appréciable de voir nos partenaires se sentir libres de nous tirer les oreilles lorsque nous manquons parfois de réflexes de communication avec eux. La création de cet espace d'échanges est une réussite qui est gage de progression.* »

Une suite du projet avec une mise à l'échelle a été envisagée. Il s'agira de structurer, et d'officialiser les trois organisations collectives. La valorisation des processus d'iodation et les pratiques de commercialisation jusqu'en 2025 sont également intégrées à cette démarche qui pourrait, à terme, être développée au niveau national.

Il était nouveau pour Univers-Sel d'avoir une approche filière. Auparavant, cette organisation se concentrait essentiellement sur les difficultés techniques des producteurs. Désormais, l'ensemble des problématiques des producteurs qui peuvent en partie être résolues sont embrassées *via* un accompagnement organisationnel et un soutien à la production. Univers-Sel s'attaque ainsi à un enjeu de santé publique : la carence en iode. L'approche antérieure relevait de l'accompagnement technique des producteurs mais a nettement évolué et désormais, l'organisation commence à percoler sur d'autres aspects dans le cadre d'autres projets qu'elle mène.

Comme l'indique Adama Nguirane, cette expérience a permis au CNDN de renforcer ses certitudes sur la pertinence du modèle des coopératives de sel. « *L'expérience d'Apefass a facilité le travail car, depuis 2006, seul le CNDN se préoccupait des problématiques de nutrition en relation avec la production et la consommation de sel adéquatement iodé.*

Aujourd'hui, d'autres acteurs s'engagent sur ces questions. L'attitude et l'approche de la coopérative de Guérande et d'Univers-Sel ont été réellement appréciées par le CNDN. Ces organisations ont totalement respecté les directives de l'Etat Sénégalais. Le soutien du CAAC a permis d'ouvrir le CNDN à des axes nouveaux. Les visites d'échanges au Sénégal ont participé à l'installation d'une dynamique de projet favorable. »

Concept a également évolué et Amadou Dione souligne que : « Le projet Apefass a permis de s'implanter dans la zone du Sine Saloum, où l'organisation est désormais active. Nos relations ont aussi beaucoup évolué notamment au plan institutionnel. Initialement, Concept se positionnait en prestataire apportant une aide secondaire et aujourd'hui, nous sommes partie prenante du projet et nous avons toute notre place en tant que partenaire. »

Enfin, la pandémie de Covid-19 a conduit Concept à s'interroger sur ses approches. Ceci a grandement participé à la prise de conscience que beaucoup d'approches étaient importées, notamment parce que les bailleurs de fonds les imposaient. Ce projet et la démarche de capitalisation a ainsi permis à Concept de développer des stratégies pour mieux accompagner et organiser les projets au sein desquels Concept se mobilise. »

Interaction avec le public : prise en compte du genre

Mame Saye Seck - syndicaliste de l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal



« Dans le cadre du Programme CAAC, l'UNSAS et l'Institut Belleville/CFDT, en association avec l'ONG ESSENTIEL sur le volet assurance-maladie ont mis en œuvre un projet visant à « favoriser le travail décent des personnes en situation de précarité ». Je salue la pertinence et l'innovation de votre démarche. Je suis sénégalaise et je sais qu'elle répond à un besoin. Une urgence je dirais, car à travers votre projet, vous apportez des solutions à un problème de santé publique. En tant que bonne ménagère, je comprends mieux pourquoi le sel iodé a qualitativement changé. Au plan organisationnel, je note une similitude entre nos deux approches. J'appuie fortement ce que vous venez dire sur les coopératives. Comme vous, nous avons également rencontré de sérieux problèmes d'organisation au sein des deux GIE de

femmes que nous appuyons. Dans le processus de formalisation de leurs unités informelles de production, elles ont compris tous les avantages liés à des sociétés coopératives et ont fini par opérer des changements pour mieux structurer leur action collective en mettant en place des coopératives, des entreprises collectives plus fortes et plus durables.

J'ai cependant une interrogation. Vous avez évoqué la présence massive des femmes dans le secteur. Pour avoir travaillé avec les productrices de sel du lac Rose, j'aimerais savoir si et comment vous avez pris en compte les questions d'inégalités et de discriminations ? Les femmes sont très présentes dans la production du sel, mais ce sont de gros camions appartenant à des hommes qui viennent acheter ce sel à vil prix. Elles travaillent dans des conditions extrêmement difficiles, beaucoup plus que les hommes et gagnent beaucoup moins qu'eux. »

Guillaume Babin - Univers-Sel

« Je suis disponible pour échanger sur les GIE. Pour ce qui est relatif à la question du genre, je reconnais qu'Univers-Sel n'a pris conscience que très récemment de son importance via un concours de circonstances. Nous avons reçu le prix « Solution Genre et Climat » pour l'un de nos projets en Guinée-Bissau. Depuis cette remise de prix et grâce au WECF qui nous accompagne, nous avons été invités à participer à des tables rondes, à des ateliers avec des coalitions sur la question du genre car 90 % des producteurs de sel en Afrique de l'Ouest sont des productrices. Parfois, ce sont des salariées, des femmes exploitées, parfois des propriétaires ou des locataires. Dans le cadre du projet Apefass, nous avons quatre partenaires financiers dont l'OIF. Le soutien de l'OIF s'inscrivait dans le cadre d'un programme intitulé « Francophonie avec elles ». Nous travaillons donc sur ce sujet mais c'est un enjeu sur lequel nous sommes encore en apprentissage. »

Les solidarités face aux défis de demain



Damien Thibault, Timothée Duverger, Nizar Yaiche, Kasandra Alvarado, Olga Alvarez et Djamel Sandid

Table ronde animée par Damien Thibault – Gret

INTERVENANTS

Nizar Yaiche, directeur-adjoint de Lianes Coopération

Djamel Sandid de Cités Unies France (CUF) représentant Valérie Dumontet, présidente de la commission ODD de CUF et vice-présidente du département de l'Aude

Timothée Duverger, maître de conférences associé à l'IEP de Bordeaux, spécialiste de l'ESS

Kasandra Alvarado, Canasta campesina (Salvador) et Olga Alvarez, Secours populaire français (SPF)

Des alliances solidaires démultipliées

Canasta campesina (Salvador) et Secours populaire français

Après le passage d'une tempête tropicale, le SPF et la Canasta campesina ont conjointement répondu à une situation d'urgence. Ils se sont ensuite engagés dans un processus de développement agroécologique communautaire et ont constitué une AMAP. La production de paniers paysans a permis aux femmes et aux jeunes de la communauté d'avoir des revenus et d'être indépendants. Auparavant, la plupart des femmes dépendaient des revenus des hommes et avaient une très basse estime d'elles-mêmes.

Kasandra Alvarado, présidente de la Canasta campesina, souligne qu'aujourd'hui, son organisation travaille avec les mairies, la police, les restaurants et tous les acteurs locaux dans l'objectif de former un réseau indépendant et auto-suffisant. Les alliances nouées avec la mairie, le ministère de l'Agriculture, les ambassades et les lycées ont aidé la communauté aux plans économique et social. Un partenariat avec les universités a également été développé.

« En tant que paysannes, nos connaissances sont empiriques et nous ont été transmises par nos grands-parents. Les acteurs académiques nous apportent un savoir scientifique et théorique. C'est pourquoi nous nous sommes alliés avec les Universités sur la base d'un concept développé en réciprocité « apprendre et désapprendre ». L'important étant de travailler en collectif. »

Les alliances et projets de la Canasta campesina ont été démultipliés. La coopérative a investi un autre projet intitulé « *Conscience verte* ». Dans ce cadre, elle travaille avec 18 écoles de la commune de Comasagua et 2 600 enfants participent à des initiatives portant sur le changement climatique, l'équité, le genre mais aussi, l'identité pour préserver la culture dans les villages. A la fin de ce projet, renouvelé annuellement, un débat est engagé avec les enfants pour échanger sur des sujets relatifs à l'écologie telle l'importance du recyclage. L'un des objectifs de la coopérative, à terme, est de constituer une communauté verte pour que les jeunes et les enfants deviennent des acteurs de changement. Ce collectif comprendra la communauté, les enseignants, les enfants et les mairies. Ils travailleront ensemble. Cette année, ce projet a été élargi à d'autres pays, notamment au Guatemala. Ces nouveaux partenaires œuvrent également avec et pour les femmes et les jeunes. Les alliances de la Canasta campesina ont ainsi été démultipliées à l'échelle sous-régionale.

Olga Alvarez du Secours populaire français souligne que le programme CAAC a dynamisé tout le travail engagé au préalable. A partir d'un projet d'urgence qui répondait essentiellement à des questions de sécurité alimentaire, ce programme a favorisé de nouvelles alliances et l'intégration de nouveaux partenaires. Aujourd'hui, la Canasta campesina joue un rôle important sur son territoire et est en relation avec une pluralité de secteurs. Olga souligne que chacun peut participer à son niveau au changement. La solidarité internationale se vit aussi en France. Ainsi, le Secours populaire est implanté en France à travers 98 fédérations réparties sur le territoire national. Il n'était pas évident de mobiliser les fédérations dans un programme de solidarité internationale mais le programme CAAC a facilité leurs inclusions.

A Montauban, le projet a permis l'intégration de lycées agricoles, de familles accueillies par le Secours populaire, de paysans, de migrants. Cette dynamique mise en place dans le cadre du programme CAAC, a été nourrie par les partenaires de l'étranger. En dépit de l'éloignement des territoires, ils partagent des enjeux communs. Des missions croisées, notamment dans le domaine de l'agriculture, ont ainsi été organisées. Les paysans français ont alors constaté qu'au Salvador, grâce au soutien des universités, les paysans étaient en capacité de produire des engrais biologiques. Une attention constante a été portée au développement d'actions en réciprocité. Les paysans français ont demandé à être formés et les paysans de la Canasta campesina et des universitaires Salvadoriens ont été invités en Occitanie dans le cadre d'un échange de pratiques. A cette occasion, des rencontres entre les paysans salvadoriens de la Canasta campesina et des associations françaises telle « *Terre de liens* » ont été impulsées, ce qui a généré de nouveaux partenariats.

Les effets de cette initiative, tant sur les acteurs en France qu'au Salvador sont nombreux. Aujourd'hui, grâce à la dynamique engagée par le programme CAAC, 28 fédérations du Secours populaire français se mobilisent aux côtés des paysans mais aussi des universités et démultiplient leurs partenariats. Ce faisant, cette dynamique engagée sur les territoires permet de rallier d'autres acteurs et de lever des moyens financiers qui n'étaient pas initialement escomptés. En Occitanie, le Conseil régional n'aurait pas, à priori, cofinancé le projet au Salvador mais au regard de l'impact de cette initiative sur son territoire, il soutient aujourd'hui cette démarche.

Ceci favorise les émulations dans d'autres territoires et l'ouverture à de nouvelles perspectives sur des enjeux communs et de nouvelles thématiques tels l'accès à l'eau et l'assainissement qui a permis de rallier une pluralité d'acteurs. Le Conseil régional d'Occitanie et la fédération du SPF à Strasbourg, Aquassistance, l'Ecole Nationale du génie de l'eau et de

l'environnement (ENGEES) mais aussi, la fédération du SPF du Maine-et-Loire, l'Agence de l'eau et Ps-Eau en triangulation avec le Mali.

En conclusion, Olga Alvarez souligne que « *Le Programme CAAC a participé à créer une réelle dynamique et à convaincre qu'en dépit de l'éloignement des territoires, il existe des problématiques interdépendantes mais aussi, que chacun a une capacité d'action locale concrète à son échelle qui participe à répondre à des enjeux globaux qui nous concernent tous.* »

Lianes Coopération

Cofinancé par le programme CAAC, ce projet s'est inscrit sur une durée de 6 mois. Il a impliqué trois organisations : le Grdr – Migration Citoyenneté Développement, organisation de solidarité internationale qui intervient en Hauts-de-France et en Ile de France, l'APES qui est un réseau d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans les Hauts-de-France et Lianes coopération, Réseau Régional Multi Acteurs (RRMA) des Hauts-de-France qui rassemble des associations, des collectivités locales et des entreprises qui travaillent dans le domaine de la coopération internationale. Nizar Yaiche souligne que, depuis longtemps, ces organisations ambitionnaient de travailler ensemble. Le Grdr est membre des conseils d'administration de l'APES et de Lianes Coopération et d'anciens salariés de Lianes Coopération travaillaient pour l'APES. « *On se connaissait, on se regardait, on se reniflait, il y avait une volonté de travailler ensemble et les urgences du quotidien faisaient que nous ne passions pas à l'action.* »

A l'initiative du Grdr, des réunions et échanges sur les projets et démarches des trois organisations et sur ce qu'elles pouvaient mutuellement s'apporter ont été engagés. L'APES développe un programme intitulé « *Du global au local* » qui vise à accompagner des acteurs de l'ESS et à faire le lien avec les ODD. Le Grdr est engagé dans l'accompagnement des diasporas et des initiatives économiques portées par des acteurs issus des migrations ou en transit dans la région et Lianes coopération accompagne des projets de coopération internationale. A l'issue de ces échanges, les trois partenaires ont décidé de s'appuyer sur le programme « *Explor* » porté dans la région par Lianes coopération et qui est également développé dans d'autres régions telles les Pays de la Loire ou le Centre-Val de Loire. Il repose sur une mise en liens d'acteurs. Lorsqu'une association prend attache avec une des trois organisations dans le cadre d'un projet à l'international et exprime un besoin de compétences, Lianes coopération, l'APES et le Grdr identifient les compétences requises et facilitent l'organisation de la mission sur le terrain pour appuyer l'association demandeuse. L'enjeu principal est incarné par l'organisation de ces missions mais il est aussi et surtout lié à la façon dont les trois organisations travaillent ensemble. Au-delà de cette initiative, le programme CAAC a permis de créer plus de liens concrets entre les trois réseaux, de réfléchir à la manière de travailler ensemble et de capitaliser conjointement. Dans 100 % des cas, le partenariat entre l'association demandeuse et l'expert a duré au-delà de l'accompagnement et des projets se sont déplacés. Ils ont parfois été réorientés dans d'autres pays et sont ainsi marqués par l'émergence de nouveaux partenariats.

A l'issue de ce projet, le Grdr, l'APES et Lianes Coopération ont décidé de poursuivre cette initiative et ce travail commun. Nizar Yaiche interroge la matrice qui pousse des structures différentes à coopérer. Dans le cadre de cette initiative, la coopération entre les trois organisations constituait un objectif en soi. La question de la complémentarité, de ce que l'on attend l'un de l'autre, doit également être posée. Nizar Yaiche indique ainsi qu'une attention réelle doit être portée au caractère humain ici appelé le PFH, « *le putain de facteur humain* ». La relation ne doit pas se résumer au projet. Il faut savoir créer des dynamiques annexes. En parallèle à la mise en œuvre de ce projet, les trois partenaires se sont également engagés dans des démarches de capitalisation et développent d'autres types d'activités pour ne pas se focaliser uniquement sur le même segment. Nizar relève ainsi que « *Les dynamiques engagées reposent aussi sur l'union des personnes* ».

Quelles synergies créer entre Economie Sociale et Solidaire et Solidarité Internationale ?

Timothée Duverger relève que depuis quelques temps déjà, des synergies émergent entre Economie Sociale et Solidaire (ESS) et Solidarité Internationale (SI). Il relève qu'en réalité, il s'agit du même objet dans la mesure où les acteurs de la SI sont des acteurs de l'ESS. Statutairement, le secteur associatif s'inscrit dans le champ de l'ESS et leurs valeurs sont communes. Les valeurs cardinales de l'ESS se retrouvent dans la solidarité internationale. Dans les deux cas, la solidarité est évoquée. Historiquement, cette notion de solidarité est apparue, notamment en France, il y a plus d'un siècle, consacrée par le livre éponyme de Léon Bourgeois datant de 1896 qui a également été à l'origine de la Société Des Nations (SDN). A cette période, une nébuleuse réformatrice portait le solidarisme d'Etat – l'idée d'instaurer un Etat social, le coopérativisme et plus largement l'économie sociale, ainsi que le pacifisme à travers la coopération internationale. Il existe donc une histoire, des valeurs et une appartenance statutaire commune.

Timothée Duverger relève que les exemples présentés intègrent tous une tendance « *penser global, agir local* ». Ce sont deux espaces locaux qui sont en interconnexion et qui portent un même projet global. Cette interconnexion mérite d'être soulignée. Paul Eluard disait « *S'il est un autre monde, il existe dans celui-ci.* ». Un autre monde est possible : l'ESS ou la SI portent les utopies d'un monde pacifié que ce soit pour la société ou pour l'ensemble de la planète. Il indique ainsi que « *l'on parle ici d'utopie réelle, nous nous situons dans une vision de la société qui est basée sur des idéaux utopiques. On se donne des objectifs et on essaie de les réaliser et de construire des solutions à travers des processus de coopération. L'ESS est concernée par des ancrages territoriaux qui reposent sur des processus de coopérations multi-acteurs et sur des dimensions translocales. La pluralité des échelles est souvent évoquée et se retrouve dans les exemples présentés. Ces projets de coopération permettent de construire des solutions à des problématiques concrètes qui se posent, notamment en mutualisant des compétences. C'est là la force de l'ESS face aux grands défis auxquels nous faisons face et qui sont des défis communs. Les ODD ne sont rien d'autre qu'un langage commun au monde et ils commencent à atterrir sur les territoires. D'ailleurs, Marlène Schiappa était récemment au siège de l'ONU pour défendre un projet de résolution portant sur le rôle de l'ESS dans la réalisation des ODD. Il devrait être adopté au printemps prochain et est porté par les gouvernements français, espagnol, sénégalais et bien d'autres encore : par une alliance Nord/Sud qui se dessine. L'ESS est mise à l'agenda international car au regard des crises sanitaires, écologiques, sociales elle a les capacités d'apporter des solutions.* »

Au fond, les notions d'ESS et de Solidarité Internationale sont deux notions sœurs. Elles ont la même filiation, reposent sur les mêmes ingénieries et auraient tout à gagner à porter un même projet de société. Il existe des effets de transformation car ces deux mondes s'interconnectent. L'idée de mise en mouvements passe par la transformation. Timothée Duverger conclut en indiquant que : « *Nous avons bien ici un objectif de coopération. Nous sommes sur un projet politique car la coopération pose directement la question de la gouvernance. La coopération est un phénomène politique.* »

Les Objectifs de Développement Durable ou la lente appropriation d'un cadre commun : quelles perspectives ?

Djamel Sandid, représentant de Cités Unies France, indique que l'on ne peut pas répondre à la question des solidarités face aux défis de demain sans au préalable poser le cadre des valeurs auxquelles on se réfère et se positionner clairement. Ainsi, permettre à tout être humain une vie digne, heureuse ne se mesure pas seulement avec l'indicateur de PIB. Agir en solidarité est un état d'esprit qui implique de considérer que les humains, quel que soit le

pays, le territoire, leur culture, ont une communauté d'intérêts qui les lient les uns aux autres. Cela implique de proscrire les postures de domination et de rapports de force *a contrario* des idéologies qui prônent une hiérarchisation entre les hommes, les cultures, en érigeant les tenants d'un modèle de civilisation vertueux censé être un étalon universel. Ainsi, agir en solidarité repose sur le respect et l'égalité, la considération de l'altérité comme une richesse et la recherche de l'action en réciprocité, la pratique d'un mode de relation basé sur l'échange, l'entraide et l'interaction.

Agir en solidarité, c'est admettre que l'égalité (de choix de vie et de niveau décent de vie) n'est pas automatique et qu'il est parfois nécessaire de compenser l'injustice des disparités liées au lieu et au contexte de naissance, aux conditions de vie, au climat, aux ressources, à l'Histoire... Que ce soit à l'échelle d'un territoire de proximité ou à l'échelle internationale, ces valeurs socles de la solidarité guident une façon de mener les projets et de « *faire communauté et mondialité* ». Les ODD peuvent alors être considérés comme une matrice commune, étant tout à la fois un cap, un langage, un chemin pour agir.

Ceci est aussi valable que l'on agisse sur un territoire ou entre territoires comme le démontre les engagements en coopération décentralisée. Cette façon d'aborder l'action en solidarité constitue une voie pour affronter les problématiques et les défis auxquels il faut collectivement faire face. Cela repose sur un mode de relation apaisé et solidaire qui peut être issu des territoires et « ruisseler » ou irriguer à des niveaux nationaux et internationaux.

La crise du Covid-19 a mis en exergue la question de l'interdépendance, d'un monde globalisé, de la solidarité. Sans cette dernière, il n'existe pas de réponses possibles aux crises auxquelles nous sommes confrontées.

Cités Unies France s'est interrogé sur la façon dont les ODD répondent à des défis présents ou futurs, sur la façon dont l'on passe de la question de l'idéal ou en tout cas de la conviction politique à une pratique de terrain. C'est ce que Cités Unies France a essayé de développer *via* des expérimentations pour interroger la façon dont le référentiel des ODD s'inscrit dans les coopérations décentralisées, dans les solidarités mais aussi, interroger la manière dont il permet de resituer le périmètre d'action. Le cadre des ODD facilite le questionnement de la gouvernance du projet, la façon dont les équilibres existants sont partagés. En parallèle, il permet également d'interroger la solidarité et le dialogue politique au sein de ces expérimentations entre collectivités tout en favorisant l'inscription de la question des ODD en tant que référentiel commun des coopérations. Il s'agit donc de s'interroger sur la manière d'inscrire les ODD en tant que référentiel possible des coopérations. Djamel Sandid indique ainsi que : « *pour un réseau comme Cités Unies France, le fait de participer à ce type de séminaire, permet de partager, d'échanger, de modéliser les pratiques de mise en œuvre des ODD et enfin, d'agir en solidarité sur nos territoires dans le domaine de la coopération pour prendre notre part dans la résolution des défis et la construction d'une mondialité des territoires pour une communauté humaine en paix, des conditions de vie dignes et une planète préservée. Cette notion de solidarité est plus que jamais utile et nécessaire. Le mouvement altermondialiste disait qu'un autre monde était possible. En effet, un autre monde est nécessaire. Il doit être basé sur les solidarités, commencer dans nos villes et remettre la solidarité au cœur des nouveaux enjeux et des nouvelles interactions mondiales.* »

Une difficulté portant sur le manque de pédagogie relatif à l'appréhension des ODD, qu'il ne faut pas seulement investir à travers le prisme environnemental mais de manière beaucoup plus transversale est également soulignée par Djamel Sandid qui interroge la façon de travailler cette transversalité. « *Les ODD peuvent être un outil d'évaluation des politiques publiques. Tous les ans les collectivités de plus de 50 000 habitants sont obligés de rendre un rapport sur le développement durable. Pourtant, les ODD commencent tout juste à être évoqués dans ce genre de document. Il faudrait donc accentuer une approche globale et systémique de territorialisation des ODD.* »

Ainsi, Djamel Sandid relève que, lorsque l'on répond à des Appel à projets, la façon dont les ODD sont appréhendés relève parfois du « gadget ». Ils ne servent pas ce référentiel. Dès lors, comment à travers des coopérations décentralisées, partager ce langage commun pour créer des convergences entre des territoires ?

Témoignages du public

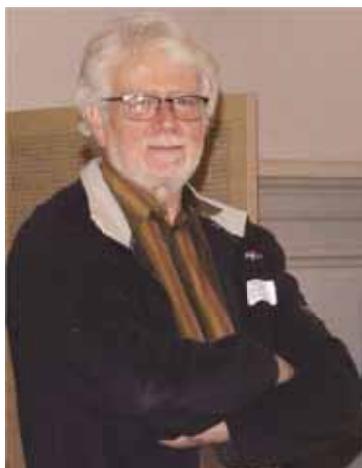
Franck Fortuné, du Réseau Régional Multi Acteurs SO Coopération relève, concernant la question des ODD qui nous anime, que l'on entend souvent « *c'est un truc, parachuté, technocratique, que ça vient de l'ONU* ». Il constate néanmoins que, sur le terrain, les ODD permettent d'échanger avec des acteurs avec lesquels il ne dialoguait pas auparavant : *Avant, nos projets étaient une projection au Sud. Aujourd'hui, nous sommes plus dans un lien de territoire à territoire. Une prise de conscience de l'interconnexion à une échelle planétaire d'enjeux partagés émerge. C'est une révolution méthodologique car elle nous incite à parler à différents secteurs (environnement, jeunesse, etc.).* »

Il souligne par ailleurs l'importance d'embarquer les politiques publiques territoriales même si cela demeure complexe, notamment en raison de différences de vocables qu'il ne faut pas opposer les uns aux autres. « *Il faut s'adapter et mettre tout cela dans un mouvement global qui contribue aux ODD.* »

La nécessité de formation des personnes aux ODD et l'établissement de nouveaux référentiels de formation portant sur les compétences à acquérir est également relevée : notamment parce que les métiers portant sur le « *faire ensemble* » se créent sur le terrain mais aussi, parce qu'il n'existe pas encore de formations adaptées. Pour Franck Fortuné, « *Il faut faire mouvement commun* ».

Alain Vaujany représentant de Cités Unies France estime quant à lui que l'ECSI est partie intégrante des ODD. Ce qui lui semble essentiel à l'heure actuelle relève de l'éducation que l'on peut donner aux jeunes. Il ne s'agit pas uniquement d'égalité d'accès à l'éducation pour tous mais aussi d'éducation à des gestes de protection pour faire exister une soutenabilité pour la planète.

Il indique que début octobre 2022, un rassemblement organisé par *Global Education Network*, une structure créée par la communauté européenne, a eu lieu à Dublin. Parmi les 300 participants on relevait la présence de représentants des ministères de l'Éducation et des



Affaires étrangères des 27 pays de l'Union européenne, de la société civile, de jeunes européens et de jeunes issus d'autre pays mais aussi de collectivités locales. Tous ces acteurs ont abouti à la déclaration de Dublin qui trace des perspectives et des engagements en matière d'éducation globale.

La Déclaration de Dublin est accessible en cliquant sur le lien suivant :

<https://static1.squarespace.com/static/5f6decace4ff425352eddb4a/t/636d0eb7a86f6419e3421770/1668091577585/GE2050-declaration.pdf>

Benjamin Galapia Alvero du syndicat philippin Sentro relève que la citation « *un autre monde est possible* » a été reprise par plusieurs intervenants. Il estime que cette phrase n'est pas suffisamment politique car ce sont les actions sociales qui importent. Le syndicat ou l'association de travailleurs agissent sur des questions de pouvoir social. « *Il faut mettre en doute la façon de fonctionner de nos gouvernants. Il faut utiliser les ODD pour montrer aux gouvernements qu'ils n'agissent pas de la bonne manière.* »

Conclusion

En conclusion et en synthèse, **Damien Thibault, représentant du Gret et animateur de cette table ronde** relève que « *les effets du programme CAAC et sa progression sont aujourd'hui palpables sur les territoires. On a, cependant, encore besoin d'interfaces et de catalyses pour aller plus loin et mieux réfléchir ensemble à l'ESS et à la Solidarité Internationale. De même qu'il convient de se reposer la question de l'intérêt de la Solidarité Internationale, arrêter de penser que l'on avance sur une seule route alors que nous nous situons sur LES solidarités.* » Enfin, Damien Thibault estime que « *les acteurs de la Solidarité Internationale contribuent aux politiques publiques et obtiennent des effets de transformations qui vont bien au-delà des projets qui les animent.* »

INTERVENTION D'UN GRAND TEMOIN



INTERVENTION D'ELISABETH BARBIER

Elisabeth Barbier a derrière elle une longue carrière essentiellement diplomatique, qui l'a conduite en particulier au Kenya et en Afrique du Sud comme ambassadrice. Mais elle a aussi fait une incursion sur le terrain de la Recherche pour le Développement, à l'IRD dont elle a été directrice générale déléguée. Elle a rejoint le Comité des Solidarités internationales de la Fondation de France en 2021, abordant ainsi sous un angle nouveau, celui des sociétés civiles, la problématique de la coopération internationale.

Animation :
Alain Vaujany - Cités Unies France

Coopérer autrement

Elisabeth Barbier relève que cette journée d'échanges a été extrêmement dense. Elle souligne le foisonnement, la vivacité, la variété des expériences présentées et des interventions. Elle indique ainsi : « *J'ai toujours beaucoup de mal avec les acronymes mais j'ai beaucoup aimé la notion de « PFH¹ » utilisée par Nizar Yaiche. Il est effectivement révolutionnaire de changer les mentalités et de fait, le facteur humain apparait fondamental.* »

Elle retient que si les ODD sont à la fois présents, ils restent un objet difficile à saisir et estime qu'ils représentent l'incarnation d'une interconnexion entre les sujets, les acteurs, entre les territoires et les engagements que les pays du Nord et du Sud ont pris ensemble. Elle mentionne cependant l'existence d'un débat sur le fait que les ODD sont calés sur un concept du développement qui est très Nord mais estime qu'ils constituent un instrument extraordinaire pour faire exploser les silos et pour forcer et dévoiler de possibles interactions entre différents domaines tout en précisant que l'IRD avait engagé un travail sur ces problématiques en général et sur les nexus entre les différents ODD en particulier.

Elisabeth Barbier estime par ailleurs que cette mise en avant de la nécessité de changer de pratiques de coopération est réelle dans le cadre du Programme CAAC mais qu'elle va bien au-delà : qu'il s'agit là d'une transformation complète des mentalités imposée par le contexte actuel qui force cette évolution. Elle indique que lors du Sommet Afrique France de Montpellier centré sur la jeunesse, le Président de la République avait été interpellé de façon assez vive sur le thème de l'aide au développement, sur son utilité, sur la nécessité d'en changer le nom mais aussi sur le rôle et le positionnement de l'AFD : « *Il est vrai que le sentiment selon lequel on ne peut plus se contenter d'une coopération basée sur ce qui vient*

¹ Putain de facteur humain

du Nord et sur ses principes prend de l'ampleur. A cet égard, le programme CAAC est fondamental. »

Dans le cadre d'une mise en perspective de ce programme et des enjeux de sa troisième phase, s'intéresser à la sortie de l'entre soi et irriguer au-delà du cercle des convaincus lui paraît crucial. Elle constate cependant l'existence d'une capillarité à l'échelle des territoires et estime qu'il est intéressant d'identifier comment ces nouvelles attitudes et façons de coopérer font leurs chemins plus largement : *« Pour ce faire, il sera nécessaire de convaincre car la Solidarité Internationale ne va pas de soi sur tous les territoires, qui plus est dans le contexte actuel qui est marqué par de multiples crises. Les décisions dédiées au maintien des programmes de solidarité internationale et partiellement adoptées par les élus locaux à l'échelle des territoires ne sont pas évidentes. Il est essentiel d'engager un travail favorisant la propagation de ces nouvelles façons de travailler et surtout l'idée que la solidarité internationale, ce n'est pas seulement du Nord vis-à-vis du Sud, qu'il existe une légitimité de la solidarité internationale à s'engager aussi sur nos territoires, à s'investir dans la solidarité nationale. »*

Recherche et acteurs économiques : des partenariats à renforcer

Elisabeth Barbier questionne également la place et le rôle des acteurs de la recherche, affichés comme des partenaires possibles dans le cadre du CAAC tout en relevant que cette alliance demeure peu visible. La façon dont les Universités ont été mobilisées au Salvador basé sur le concept *« d'apprendre et désapprendre »* lui semble intéressante : *« Dans le monde de la Recherche, la recherche participative est de plus en plus évoquée. Les postures évoluent et notamment le distingo entre sachant et apprenant. Cependant le mode de financement des dialogues et alliances se pose. La Recherche est financée par les pouvoirs publics et par l'Union européenne mais la question de son financement par les entreprises se pose car il est nécessaire. En parallèle, cela doit aussi interroger la question de l'indépendance du chercheur car le fait d'être financé par une entreprise ne doit pas guider la démarche scientifique.*

Dans le cadre de la troisième phase du CAAC, il serait sans doute pertinent de renforcer ces alliances avec le monde de la Recherche dès lors que le cadre des projets le permet et si cela constitue une valeur ajoutée. A cet égard, un dialogue avec l'IRD pourrait être engagé. »

Repenser les rapports de pouvoir

Enfin, Elisabeth Barbier estime *« qu'il faudrait arriver à casser l'adage selon lequel la main qui donne est au-dessus de la main qui reçoit. Il convient donc d'être particulièrement attentif à la gouvernance des projets. La question du temps nécessaire au montage des projets a été soulignée. Certains exemples de projets mettent en relief une relation préexistante à la phase de coconstruction. Il est vrai qu'une connaissance préalable des partenaires, des dialogues interculturels préexistants sont nécessaires à l'élaboration d'un projet commun avant qu'ils ne puissent être soumis et finançables. Cette étape est importante.*

De même qu'une attention particulière pourrait être portée à l'impact du projet en termes de transformations et de mesure du changement. Ceci constitue un vrai questionnement et un réel défi. »

Perspectives et conclusion

En conclusion, Elisabeth Barbier relève : *« qu'actuellement, la jeunesse se mobilise énormément et les ODD ouvrent des perspectives sur l'importance de la sauvegarde de la*

planète. Les jeunes s'impliquent sur ces thématiques et il est important d'engager une réflexion dédiée à la façon dont il est possible de convaincre plus de jeunes à s'engager en solidarité.

Pour finir, je n'aurai qu'un seul mot : « Continuez ! ». Ce programme est révolutionnaire et très courageux. C'est vraiment la voie à suivre si nous voulons continuer à changer le monde et à contribuer à un monde plus juste. C'est une méthode qui doit se propager. »

CONCLUSION



YVES LE BARS, PRESIDENT DU CFSI

Je remercie tous ceux qui ont organisé cette journée, tout particulièrement l'équipe du CFSI, et tous ceux qui ont contribué à ces discussions, administrateurs et partenaires. Ces partenaires qui agissent en solidarité internationale sont divers et partagent à peu près le même langage.

L'approche développée dans le cadre du Programme CAAC est au cœur des métiers du CFSI. Elle associe des projets pilotes - qui apportent de nouvelles approches - à un travail intellectuel et d'animation pluri acteurs via l'organisation d'ateliers, de groupes de travail et plus récemment, de webinaires. Le CAAC n'est pas à l'origine des initiatives et des nouvelles approches, ce sont les porteurs de projets qui en sont à l'origine. Il autorise un travail sur des pistes situées à la marge de ce que font les différents acteurs. Nous espérons que ces dynamiques s'inscriront dans la durée et que ces démarches élargiront leurs alliances et soutiens.

Ces projets n'ambitionnent pas d'apporter les solutions d'ici aux autres là-bas. Cependant, nous n'avons pas complètement évacué cette posture et il est nécessaire de poursuivre notre engagement à éliminer une vue d'un monde hiérarchisé. J'espère que le futur baromètre de la réciprocité contribuera à cette vigilance.

Je suis frappé de voir se constituer des noyaux de solidarité, qui peuvent prendre des formes institutionnelles diverses. Ces noyaux sont présents dans de nombreux pays partenaires. Ils rassemblent des associations, des universités, des coopératives paysannes... Ces alliances catalysent les démarches et favorisent l'émergence de projets. Elles représentent une possibilité d'agir dans la durée. Une attention soutenue doit être dédiée à leurs consolidations aussi bien au Nord qu'au Sud.

Je relève également que certains projets tels ceux portés par le Secours populaire français ou la CGT rassemblent des partenaires qui avaient déjà établi dans le passé des relations, que les projets développés enrichissent. Les temps de dialogue que le programme CAAC permet sont essentiels et bénéficient souvent de trop peu de financements. Des soutiens plus importants dédiés à ces dialogues devraient être apportés par les différents bailleurs de fonds.

Je rejoins par ailleurs le constat d'Elisabeth Barbier, grand témoin de notre séminaire : dans le cadre de ces projets pilotes, les apports des acteurs de l'enseignement supérieur et de la Recherche pourraient être davantage valorisés, de même que l'inclusion des entreprises du secteur marchand, qui favorisent l'insertion par l'emploi et peuvent participer à des dynamiques de coopération de territoires à territoires. Le CFSI a dessiné une feuille de route sur les pistes de partenariats avec des entreprises. Elle mériterait d'être diffusée plus largement. Je note aussi la place que peuvent jouer les collectivités territoriales dans ces projets.

Le CAAC 2 a subi un choc, celui du Covid-19. Ce choc a pu être, parfois, transformé en opportunité, mais il a majoritairement posé de fortes contraintes. Le télétravail n'a pas été un bonheur pour tous les permanents des différentes organisations. Cette secousse a eu pour conséquence de fermer certains pays au partenariat et a éteint des foyers de coopération. Les OSC françaises peuvent en être secouées et nous devons réfléchir à la façon dont des partenariats à construire permettront de rallumer et de maintenir leurs flammes vivantes.

Cette journée nous a permis d'apprécier les impacts positifs de ces projets et leurs contributions aux ODD. N'oublions pas dans la mesure de la réciprocité les impacts en France de l'ouverture à l'international, le décloisonnement est une opportunité, acceptons de nous décentrer, nous y gagnerons.

MICRO-ATELIERS : LES DEMARCHES PLURI-ACTEURS VECTRICES D'ECOSYSTEMES DE SOLIDARITES LOCALES

Expériences en France, en Guinée, à Madagascar, au Sénégal et au Tchad

Dans le cadre de la foire aux initiatives, des projets et démarches soutenus dans le cadre du programme CAAC sont présentés aux côtés d'initiatives portées par d'autres acteurs. Ces organisations portent et animent des dynamiques pluri-acteurs, en France et à l'étranger sur leurs territoires.

Thèmes	Objectif	Animation
 <p>Construire des écosystèmes de solidarité / Agir pour une politique publique de formation professionnelle</p>	Complémentarité des compétences pour une meilleure approche institutionnelle	Maisons Familiales Rurales de Guinée Abdou Keita Guinée 44 Michèle Pelé



Pour en savoir plus sur le projet :

Site Internet de Guinée 44 :

<https://guinee44.org/cooperer-autrement-en-acteur-du-changement/>

Thèmes	Objectif	Animation
 <p>Construire des écosystèmes de solidarité - Agir pour une politique publique de lutte contre la malnutrition</p>	<p>Produire du sel solaire pour répondre à des enjeux économiques, sociaux et écologiques</p>	<p>Concept (Sénégal) Amadou Dione Conseil National de Développement et de la Nutrition (Sénégal) Adame Nguirane Univers-Sel Guillaume Babin</p>



Pour en savoir plus sur le projet :

Site internet d'Univers-Sel : <http://www.universsel.org/>

<https://universsel.files.wordpress.com/2020/03/fiche-prc3a9sentation-apefass-1.pdf>

Thèmes	Objectif	Animation
 <p>Construire des écosystèmes de solidarité</p>	Mobiliser les représentants de métiers agricoles et les acteurs de l'insertion sociale d'un territoire pour un meilleur accueil des réfugiés en milieu rural	Batik International Manon Droniou



Pour en savoir plus sur le projet :

Site internet de Batik International : <http://batik-international.org/nos-actions>

<http://www.batik-international.org/data/batik/media/site/pdf/Livret-methodo.pdf>

Thèmes	Objectif	Animation
--------	----------	-----------



De nouvelles formes d'animation pour construire ensemble

Présentation du livret de capitalisation et du jeu élaboré pour l'animation territoriale en Nouvelle Aquitaine pour un public d'étudiants

Best (Madagascar)
Anja Rakotoarimanana
Agrisud International
Claire Kieffer



Pour en savoir plus sur le projet :

Site internet d'Agrisud : <https://www.agrisud.org/web/nous-connaître>

<https://www.agrisud.org/mediatheque/category/Library/1> : *Construire ensemble la coopération multi-acteurs au sein d'une région - Recueil d'expériences – Madagascar*

Thèmes	Objectif	Animation
 De nouvelles formes d'animation pour construire ensemble	Présentation du guide méthodologique du Faire Ensemble.	La Fonda Hannah Olivetti



Pour en savoir plus sur le projet :

Site internet de la Fonda : <https://fonda.asso.fr/ressources/guide-methodologique-du-faire-ensemble>

Thèmes	Objectif	Animation
 <p>De nouvelles formes d'action/d'animation pour construire ensemble</p>	<p>Approche pluri-acteurs et approche orientée changement : un projet d'école impliquant l'équipe éducative, les parents, les enfants et les autres acteurs du territoire au Sénégal</p>	<p>Aide Education membre du F3e Mathieu Cros</p>



Pour en savoir plus :

Site internet d'Aide Education : <https://aideeducation.fr/>

Livret 1 sur la planification orientée changement : <https://f3e.asso.fr/ressource/guide-animer-un-atelier-vision-et-chemins-de-changement/>

Livret 2 sur le suivi-éval orienté changement : <https://f3e.asso.fr/ressource/comment-suivre-et-evaluer-les-changements/>

Thèmes	Objectif	Animation
 De nouvelles formes d'animation pour construire ensemble	Présentation des ODD labs au Tchad	Essor Audrey Lemichez Océane Correard



Pour en savoir plus :

Site internet d'Essor : <https://www.essor-ong.org/blog/essor-participe-a-la-dynamique-des-odd-labs/>

LISTE DES ACRONYMES

AFD : Agence Française de Développement

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

APD : Aide Publique au Développement

CAAC : Coopérer autrement en acteurs de changement

CFSI : Comité Français pour la Solidarité Internationale

CGT : Confédération Générale du Travail

CIT : Cadre d'Intervention Transversal

ECSI : Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale

ESS : Économie Sociale et Solidaire

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

MFR : Maison Familiale Rurale

ODD : Objectifs de Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

OSI : Organisation de Solidarité Internationale

PCPA : Programme Concerté Pluri Acteurs

RRMA : Réseau Régional Multi Acteurs

SMA : Structuration du Milieu Associatif

7 animations décentralisées

7 animations décentralisées se sont tenues durant la phase 2019-2022, visant à soutenir des initiatives qui pourraient renforcer l'ancrage territorial en France de 9 membres du CFSI, tout en construisant des démarches pluri-acteurs.

National et international

ODD N° 8 • 10 • 13 • 15

CGT
Relier les problématiques locales et intégrer une dimension d'interdépendance mondiale pour enrichir l'engagement syndical

Hauts-de-France

ODD N° 9 • 12 • 17

Grdr
Enrichir les initiatives de solidarité internationale des diasporas par l'expertise de l'ESS

Normandie

ODD N° 8 • 16 • 17

Batik international
Encourager l'accueil des réfugiés en territoire rural par l'insertion dans les métiers agricoles

Pays de la Loire

ODD N° 10 • 17

Guinée 44
Soutenir les entreprises, les collectivités et associations du territoire dans leurs démarches de coopération internationale (étude)

Univers-Sel

Une boîte à outils pour valoriser les compétences régionales au profit de la solidarité internationale

Nouvelle-Aquitaine Itasy (Madagascar)

ODD N° 10 • 17

Ifaid
Comprendre les leviers et les freins dans la coopération multi-acteurs

Provence-Alpes-Côte d'Azur Ndem (Sénégal)

ODD N° 2 • 12 • 15 • 17

Sol
Valoriser les semences paysannes et les pratiques en agro-écologie par l'ouverture à l'international des acteurs de la filière

9 projets contre les inégalités

Entre 2019 et 2022, le programme **Coopérer autrement en acteurs de changement** a appuyé la mise en œuvre de **9 projets** portés par **14 organisations** membres du CFSI. Fondés sur la réalisation des 17 objectifs de développement durable, ils impliquent **100 partenaires** en France et dans **14 pays**.

Insertion professionnelle des jeunes et des femmes

ODD N° 1 • 2 • 4 • 5 • 10 • 12 • 17

Adesaf, Grdr et Gret

Insérer économiquement par le développement de l'agriculture durable à Sangha (Mali) et Allonnes (France).

Cap Solidarités et Essor

Continuité d'un projet soutenu entre 2014 et 2018

Encourager l'entrepreneuriat inclusif chez les jeunes au Maroc, Sénégal, Tchad et en France.

Guinée 44 et UNMFREO

Continuité d'un projet soutenu entre 2014 et 2018

Structurer la formation agricole en Guinée. Éduquer aux ODD et à la solidarité internationale en Pays de la Loire.

Pays de Savoie solidaires

Créer des parcours professionnalisants et accompagner à l'emploi à Bignona (Sénégal) et en Savoie.

Développement économique des territoires

ODD N° 1 • 2 • 8 • 10 • 11 • 12 • 17

Grdr et Ifaid

Soutenir les initiatives citoyennes et économiques des quartiers prioritaires des villes d'Oran, Tlemcen (Algérie), Bordeaux et Lille.

Univers-Sel

Améliorer les conditions de vie des producteurs artisanaux de sel au Sénégal.

Secours populaire français

Continuité d'un projet soutenu entre 2014 et 2018

L'agriculture biologique par et pour des populations en grande précarité en Espagne, au Salvador et en France.

Développement durable

ODD N° 13 • 17

CGT

Renforcer la capacité d'intervention des syndicats sur les enjeux environnementaux dans 5 pays d'Asie Pacifique et en France.



Droits des travailleuses

ODD N° 1 • 5 • 8 • 10 • 17

CFDT et Essentiel

Donner accès à la protection sociale aux travailleurs du secteur informel au Sénégal et en France.



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

17 rue de Châteaudun
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

